



Etc.

La locution *et cetera* se prononce *èt-sé-té-ra* et non *èk-sé-té-ra* ou *èt-ché-té-ra*.
L'abréviation doit toujours être suivie d'un point (etc.).

Si l'abréviation *etc.* termine la phrase, le point abrégatif sert également de point final à la phrase.

Si l'abréviation *etc.* ne termine pas la phrase, elle doit être suivie par une virgule.

Par exemple :

- Nous avons vu des oies, des canards, des pintades, etc. (*et non etc..*)
- Nous avons vu des oies, des canards, des pintades, etc., et mes amis étaient ravis.

Attention!

L'abréviation *etc.* ne peut jamais être suivie par les points de suspension. Il faut choisir l'un ou l'autre.